clairement aux yeux des uns et des autres ce qu'il peut y avoir de fondé dans certaines doléances, ce qu'il peut y avoir de légitime dans certaines prétentions.

Faire, en un mot, tous vos efforts pour amener une entente dont chacun, en définitive, doit également bénéficier, voilà, monsieur le préfet, le rôle que je vous recommande de prendre toutes les fois qu'il vous sera demandé ou que vous n'aurez pas à redouter le reproche d'une ingérence abusive.

Mais il est malheureusement des cas où votre intervention ne saurait plus avoir le même caractère, et où vous devez agir comme représentant de la force publique, pour vous opposer à toute atteinte portée à la liberté du travail et empêcher les désordres qui ont accompagné parfois l'exercice du droit de coalition.

Vous connaissez trop bien vos devoirs, vous avez trop le sentiment de la responsabilité qui incombe à l'administration, en pareil cas, pour que j'aie besoin de faire appel à toute votre prudence; mais il est un point sur lequel je désire plus spécialement attirer votre attention et vous faire connaître mes vues.

La gendarmerie et la troupe

Si des troubles viennent à se produire, ou que vous ayez quelque motif sérieux d'en redouter, je vous recommande d'avoir uniquement recours à la gendarmerie pour les prévenir ou pour les réprimer. Il vous appartient, par voie de réquisition, soit de faire porter sur les points menacés autant de brigades qu'il vous paraîtra nécessaire, soit de les rassembler en un lieu d'où elles puissent être dirigées promptement sur les localités qui vous donnent des appréhensions.

La gendarmerie est la seule force publique dont vous ayez à user habituellement pour assurer l'ordre et protéger la tranquillite; c'est là sa mission, c'est là son rôle normal; la troupe en a un autre: aussi, n'y devez-vous recourir qu'à la dernière extrémité et quand il vous est absolument démontré que la gendarmerie de votre département est tout à-fait impuissante à accomplir son œuvre.

Une telle éventualité semble à redouter moins que jamais, grâce aux progrès de l'opinion qui se façonne de plus en plus aux mœurs de la liberté; mais si, pourtant elle venait à se produire, et que vous fussiez amené, par ces circonstances exceptionnelles, à réclamer le concours de la troupe, vous auriez à m'en aviser par le télégraphe, en me renseignant d'une façon précise sur la situation pour me mettre à même de vous adresser sans délai mes instructions.

Recevez, etc.

Le ministre de l'intérieur,
WALDECK-ROUSSEAU.

P. S. — Dans les départements où se trouvent de grandes exploitations, ou industries employant un grand nombre d'ouvriers, il convient que MM. les préfets se tiennent en relations constantes avec les directeurs de ces établissements et qu'ils obtiennent d'eux d'être tenus au courant des projets qu'ils peuvent avoir d'apporter dans les salaires ou dans leurs procédés d'exploitation des modifications de nature à provoquer des grèves.

Il ne saurait, en effet, échapper aux chefs d'industrie que, s'ils veulent conserver le droit de faire, en certains cas, appel à l'intervention de l'autorité, ils ont d'abord le devoir de la mettre à même de prendre les mesures que peuvent comporter les circonstances.

NORD

Verlinghem. — Un incident des plus regrettables a ému la population de la commune. Lundi matin, en creusant une fosse pour un enterrement, le fossoyeur a mis à jour la tête d'un cadavre de femme dont la chevelure était encore intacte, et des gamins, au sortir de l'école, ayant aperçu ces restes, les profanèrent avec la cruelle irréflexion de leur âge.

Erquerchin. — Un incendie, attribué à la malveillance s'est déclaré hier, vers minuit, dans les greniers remplis de fourrage qui surmontent les étables et les écuries de M. Hector Wacheux, cultivateur à Esquerchin.

M. Wacheux a failli être tué par l'effondrement du plafond, au moment où il cherchait à retirer du brasier son bétail.

Les pertes matérielles sont importantes; les dégâts occasionnés aux bâtiments et aux récoltes sont couverts par une compagnie d'assurances. M. Wacheux, ne perdra en somme que 500 francs, valeur d'estimation de la vache brûlée.

La cause de l'incendie est attribuée à la malveillance; on croit connaître le coupable, qui sera probablement sous les verrous, au moment où paraîtront ces lignes.

Fenain. — L'enquête se poursuit sur l'attentat commis à Fenain. M. Tranchant, l'ouvrier mineur à la liberté duquel des grévistes ont voulu attenter, est âgé de 60 ans; il travaille depuis longtemps à la fosse Casimir-Périer.

Aucun trace des auteurs de ce lâche attentat n'a été remarqué et M. Tranchant n'a de soupçons sur personne.

Interrogé par le juge d'instruction, M. Tranchant a tenu ce digne langage:

« Je ne veux pas me mettre en grève, moi, je » suis bien libre; je n'empêche pas mes collègues » de quitter le travail; qu'on me laisse donc la » liberté de le continuer, si bon me semble. »

Jeumont. — Lundi soir, le sieur Gasparowsky, chauffeur à la Compagnie du Nord, en allant d'Aulnoye à Maubeuge, voulut descendre de la machine à la marche; il est tombé sur la voie. La jambe droite du malheureux a été coupée par une roue et il a reçu, en même temps, de graves blessures au front. Gasparowsky a été transporté à l'hôpital de Maubeuge.

Cartignies. — La jeune Marie Ducarne, âgée de seize ans, a été trouvée noyée vendredi dans la mare d'une pâture dépendant de la maison d'habitation. On n'a constaté sur le corps aucune trace de violence et la mort est considérée comme purement accidentelle.

Le cadavre a été découvert par des voisins venus à la mare pour laver leurs instruments de jardinage.

PAS-DE-CALAIS

— Le mouvement des voyageurs entre la France et l'Angleterre pour Calais et Douvres, pendant le mois de février dernier, a été de: débarquement, 6,513 passagers; embarquement, 4,604 passagers, ensemble 11,117 passagers.

Les deux premiers mois de cette année ont donné 22,329 passagers.

— C'est M. Escande, directeur du théâtre de Tournai, qui va succéder à M. Bœuf, pour la direction de celui de Calais.

Etat-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 4 MARS. — Charles Pisequette, rue des Charpentiers, cour veuve Paulus, 8. — Camille Balcaen, rue des Anges, 21. — Raymond Diels, rue de Croix, 33. — Pierre Michon, rue Saint-André, 7.

DÉCÈS DU 4 MARS. — Victorine Rotsaert, 4 mois, rue de la Guinguette, cour Mullier, 14 bis. — Achille Tassart, 2 mois, rue de Condé, 74. — Hélène Viaene, 11 mois, rue Basse-Masure, cour Lagache, 2. — Aline Margo, 2 ans, rue des Charpentiers, cour veuve Paulus, 8. — Jean Cornille, 41 ans, domestique, Hôtel-Dieu. — Marie Ducatteau, 27 ans, ménagère, place de l'Abattoir, 13. — Rose Debrunne, 84 ans, sans profession, rue Notre-Dame.

Etat-Civil de Tourcoing. — NAISSANCES DU 4 MARS. — Antoinette Vandendriessche, rue de l'Abattoir. — Jeanne Meheus, rue du Niot. — Antoinette Capart, rue Neuve de Roubaix. — Jean Dumortier, rue Notre-Dame des Anges.

DÉCÈS DU 4 MARS. — Amélie Geraert, 72 ans, sans profession, veuve Duyvetters, sentier de Ronsq. — Jean-Baptiste Leclercq, 7 ans, 10 mois, sans profession, rue de Renaix. — Hélène Vanoverschelde, 1 an, rue Jean Legrand. — Jean-Baptiste Duquesne, 31 ans 7 mois, Hôpital-Civil.

MARIAGES. — Néant.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille SIX-STINDRE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Jean-Baptiste Joseph SIX, décédé à Mouveaux, le 4 mars 1884, dans sa 45e année, sont priés de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convoi et Service de 1re classe, qui auront lieu le vendredi 7 courant, à 10 heures en l'église de Mouveaux. — Les Vigiles seront chantées le même jour, à 2 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, route de Tourcoing.

Vous êtes aussi priés d'assister à l'Obit du Mois, qui sera célébré le jeudi 3 avril, à 10 heures, en ladite église.

Les amis et connaissance de la famille ALLARD-LARIVIERE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Rose-Cécile DEBRUYNE, veuve de Monsieur François LARIVIERE, décédée à Roubaix, le 4 mars 1884, dans sa 89e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 6 courant, à 9 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le mercredi 5, à 5 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Notre-Dame, 35 chez M. Allard, plafonneur.

Les amis et connaissances de la famille DELVOYE-GHELEYNS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Henri DELVOYE, représentant de brasserie, décédé à Roubaix, le 4 mars 1884, à l'âge de 36 ans et 1 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 6 courant à 9 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, angle des rues des Arts et des Fleurs.

Les amis et connaissances de la famille DUCATTEAU-NEVE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Marie DUCATTEAU, décédée à Roubaix, le 3 mars 1884, dans sa 27e année, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels qui auront lieu le jeudi 6 courant, à 4 heures 1/2, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, place de l'Abattoir, 13.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré au Maître-Autel en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 6 mars 1884, à 10 heures 1/4, pour le repos de l'âme de Dame Adelaïde-Jacobine-Joséphe MEURISSE, veuve de Monsieur Joseph WATINE, décédée à Roubaix, le 6 février 1884, dans sa 91e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Vous êtes aussi priés d'assister à l'Obit que les Dames de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul feront célébrer en la même église, le vendredi 7 courant, à 8 heures.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 6 mars 1884, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Edouard-Joseph CATTEAU, décédé à Roubaix, le 1er février 1884, dans sa 51e année — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix* et dans la *Gazette de Tourcoing.*

BELGIQUE

Bruxelles. — On commence à parler à Bruxelles d'un nouveau scandale qui viendrait d'éclater aux environs des Halles centrales; la police aurait fait cerner il y a quelques jours une maison suspecte et aurait découvert qu'elle était le rendez-vous de nombreux viveurs et de jeunes filles mineures. Certain gros personnage libéral aurait été pris dans la souricière.

Bruxelles. — Une lettre de Rome annonce que Sa Sainteté Léon XIII vient de conférer à M. l'abbé Vereckem, directeur du pèlerinage belge à Rome, la dignité de camérier secret.

Mons. — Un drame terrible s'est passé l'une des dernières nuits au *Pot d'étain*, rue de la Peine-Perdue, à Mons. Un malheureux a tiré plusieurs coups de revolver sur sa femme et s'est ensuite coupé la gorge. Le mari était un ouvrier flamand du nom de Bernard Debilde, âgé d'environ 32 ans, ancien garçon brasseur. Il paraît que, à tort ou à raison il reprochait à sa femme d'être coquette. La femme avait été atteinte par deux balles: l'une, près de l'épine dorsale, en dessous de l'épaule droite, et la seconde dans le dos, à la hauteur de la hanche du côté gauche. Ce dernier projectile a pénétré très profondément dans les chairs. La malheureuse femme a été transportée d'urgence à l'hôpital. Lorsqu'on releva le mari dans la rue où il s'était rendu après s'être blessé, il était mort.

Termonde. — On écrit de Termonde, 1er mars:

« Un meurtre horrible a été commis, cette nuit, dans le béguinage de Termonde. Mlle Verhelst rentrait chez elle, après une journée consacrée tout entière au travail, lorsque, derrière la porte d'entrée de sa maison, elle fut frappée par un assassin qui lui porta un coup de couteau si violent que l'arme meurtrière perça le poumon droit. La mort a dû être instantanée.

» L'assassin présumé, nommé Deck, repris de justice, sous la surveillance de la police, a eu sans doute le vol pour mobile. Mais le coupable ne jouit point longtemps du fruit de son crime. Il essaya de partir dans le cours de la matinée, lorsqu'arrivé au guichet de la station, il parut tout troublé en demandant un billet pour Anvers. Le chef de station, M. L. Costermans, averti de la gêne que l'individu avait manifestée, s'approcha de lui et, lui trouvant des allures suspectes, il l'arrêta immédiatement.

» Livré aux mains de la justice, le coupable présumé a été mené au lieu du crime, et, à l'heure qu'il est, il est interrogé par M. le juge d'instruction Angelet et par M. le procureur du roi. »

Courtrai. — On écrit de Courtrai: « Trois individus d'origine allemande ont rôdé dernièrement dans les environs de Moen, Heestert et Courtrai, et y ont commis plusieurs vols avec circonstances aggravantes. D'un d'eux a pris le nom de Johan Traben, sans faire connaître le lieu de son origine; le second a déclaré se nommer Paul Anning ou Hanninh et cela correspond avec un tatouage qu'il porte sur l'un des bras; il s'est dit originaire de Lowen, près de Breslau, en Silésie. Quant au troisième, on n'a aucune indication sur son identité.

» Tous trois paraissaient âgés d'une trentaine d'années. Celui désigné sous le nom de Paul Anning est d'une corpulence assez forte, il porte moustaches, est vêtu d'un costume en étoffe brunâtre et coiffé d'un chapeau de feutre. Les deux autres étaient vêtus de vieux paletots, chaussés de souliers et coiffés de casquettes. Leur signalement vient d'être transmis dans toutes les directions par le parquet de notre ville. »

FAITS DIVERS

L'église de Joinville. — De l'enquête à laquelle se livre en ce moment M. Doucet, commissaire de police de Joinville-le-Pont, au sujet du vol suivi d'incendie dont l'église de cette localité vient d'être le théâtre, il semble résulter que les malfaiteurs ont arrosé de pétrole ou d'une autre essence minérale les matériaux, débris de meubles, livres, linge, etc., qu'ils avaient amoncelés au milieu de la sacristie. Plusieurs objets d'orfèvrerie ont été, en effet, retrouvés fondus aux trois quarts, et huit cents bobèches avec pendeloques en cristal ont subi le même sort.

On a déjà de précieux indices pour la découverte des auteurs de cet audacieux forfait. C'est ainsi que dans la nuit de samedi à dimanche, vers une heure du matin, cinq individus de mauvaise mine qui s'étaient attablés depuis plus de deux heures dans un café tenu par M. G..., à proximité de l'église, refusaient absolument de sortir, disant qu'ils attendaient... Quoi? Probablement le moment propice pour pénétrer dans l'église. Deux de ces individus appartiennent à la localité. Leur arrestation amènerait sans doute celle de leurs complices, qu'un maraîcher croit avoir rencontrés vers cinq heures du matin, se dirigeant en toute hâte vers le bois de Vincennes.

Singulière folie. — Les journaux espagnols racontent un fait étrange qui s'est passé à Irun. Un français se présente dans une modeste boutique, et, s'adressant au patron, lui dit: « Je connais votre honorabilité; c'est ce qui me décide à vous remettre ce portefeuille, qui contient 60,000 francs. Vous pouvez puiser là-dedans pour votre commerce lorsque j'aurai besoin d'argent, vous voudrez bien m'envoyer les sommes que je vous demanderai. Inutile de me donner reçu ni garantie d'aucune espèce. Au revoir.

Et avant que le boutiquier fut revenu de son étonnement, l'étranger disparut, laissant un portefeuille qui contenait bien 60,000 fr. en beaux et bons billets de banque.

Voilà déjà plusieurs mois d'écoulés et le Français n'a pas encore donné signe de vie.

Bureau Veritas. — La direction du *Bureau Veritas* vient de publier la statistique suivante des sinistres maritimes, signalés pendant le mois de janvier 1884, concernant tous les pavillons:

Navires à voiles signalée perdus: 9 allemands, 7 américains, 76 anglais, 3 autrichiens, 5 danois, 5 français, 5 grecs, 5 hollandais, 12 italiens, 14 norwégiens, 1 russe, 5 suédois; total: 147. Dans ce nombre sont compris 15 navires *supposés perdus* par suite de défaut de nouvelles.

Navires à vapeur signalés perdus: 5 allemands, 2 américains, 14 anglais, 14 anglais, 1 égyptien, 1 suédois; total: 23. Dans ce nombre sont compris 5 vapeurs *supposés perdus* par suite de défaut de nouvelles.

TRIBUNAUX

Hier est venu devant le conseil de guerre de la région du Rhône l'affaire dite des *patrouilles*.

Les six cuirassiers comparaissent sous l'inculpation d'abandon de leur poste, de contravention au règlement de police sur l'allure des animaux. Le nommé Roux était de plus accusé de rébellion envers les gardiens de la paix, contre lesquels il aurait fait cabrer son cheval.

Après l'interrogatoire, des inculpés, le commissaire du gouvernement, tout en demandant la répression, déclare que les faits ont été singulièrement dénaturés; il blâme, à ce sujet, les journaux parisiens, dont les comptes-rendus occasionnèrent de la part des journaux étrangers, des critiques aussi violentes qu'imméritées.

Faisant allusion à l'article d'un journal italien, intitulé: La *Fin de l'Armee française*, il dit que l'armée française a été attaquée par ceux-là même que la reconnaissance aurait dû retenir.

Après que l'exposé des faits et la plaidoierie des défenseurs, le conseil est entré en délibération et a prononcé, à l'unanimité, l'acquittement de tous les accusés.

VARIÉTÉS

FŒDORA LA NIHILISTE

Par A. de Lamothe

CHAPITRE IV

AMOUR ET HAINE

(Suite.)

Bien que le costume des deux amies contrastât par son élégante simplicité avec celui des doctoresses et des bachelières à lunettes bleues, les mains se tendirent avec empressement vers elles. Nadiégeavait déjà la réputation d'une forte tête, et l'appoint des deux millions de la comtesse pouvaient singulièrement aider, à un moment donné, une association dont la caisse ne regorgeait pas d'or.

Ce fut donc sans étonnement et sans réclamations, quoique les lèvres pincées de la bachelière Prascovia Patouskof témoignassent son peu de bienveillance pour ces aristocrates, qu'un homme au front chauve, le menton parfaitement rasé, se détachant d'un groupe d'étudiants imberbes autant que rapés, s'avança vers elles et les invita à prendre place sur l'un des rares siéges destinés au bureau.

Très flattée secrètement par son amour-propre, la comtesse s'en défendit, puis finit d'abord par accéder aux instances de son introducteur, avec lequel la Sibérienne, demeurée debout, entama un aparté de quelques minutes, singulièrement favorisé par le bruit des salves répétées qui ébranlaient les vitres, scandant de leur détonations l'air national du *Boje tsara hrani* (Dieu protége le tzar), joué par toutes les musiques des régiments et chanté en chœur par cent mille voix.

Une manifestation aussi triomphante ne pouvait pas passer sans protestation: Vive la Russie libre! vive Nihil! glapit de sa voix de fausset la farouche Prascovia.

— Vive la Russie libre! répétèrent quelques enthousiastes.

— Silence! cria l'homme chauve, soyons prudents, la police nous écoute, et il se tourna de tous les côtés, agitant les bras et roulant des regards inquiets, comme s'il craignait que toute la gendarmerie bleue du tyran ne se ruât sur l'assemblée.

Enfin le dernier coup de canon se fit entendre, suivi du sourd roulement de l'artillerie, les musiques s'éteignirent en s'éloignant, les troupes défilèrent, chaque corps se rendant à sa caserne, et de la splendide parade il ne resta d'autre trace que le sol piétiné, des ornières creusées dans la neige par les caissons, et, sur le bord opposé de la Néva, que le pavillon élevé pour la cérémonie, et autour duquel se bousculaient les moujiks, pour puiser avec leurs écuelles l'eau sacrée, dans laquelle de pieuses mères ne craignent pas de plonger leurs enfants violacés par le froid.

— Frères, fit alors le même personnage, en s'adressant à l'assemblée: l'armée des imbéciles adorateurs du tyran, a enfin daigné nous débarrasser de son voisinage importun, c'est maintenant au tour de l'armée de ceux qui haïssent toutes les tyrannies, de délibérer dans son calme et dans sa force; nous sommes ici tous égaux; cependant, comme il est nécessaire que quelqu'un dirige la discussion, je vous engage à nommer un président provisoire.

— Prends le feuteuil et ne perdons pas de temps, firent deux ou trois étudiants à la légère.

— Que ceux qui consentent à ce que je préside lève la main.

L'épreuve ne fut pas douteuse.

— Quels seront les assesseurs.

— Puisque Fœdora Mikailowna s'est déjà installée, répliqua sèchement Prascovia, qu'elle reste au bureau, à quoi bon chercher mieux puisque pour aujourd'hui il n'y a rien à décider.

— Sœur, je te cède la place, fit la comtesse en se levant un peu émue de cette impertinence.

— Non, non, s'écria-t-on, nous refusons Prascovia.

La nihiliste pâlit de dépit; sans y prendre garde le président dit: Je propose donc Fœdora Mikailowna.

— Oui! oui! finissons.

— Et pour second assesseur, Nil Antonotovitch, qui remplira aussi les fonctions de secrétaire.

— Adopté! firent les nihilistes.

— Tu n'as donc pas été arrêté, frère, dit Nadiége au jeune étudiant quand il passa devant elle.

— A quel propos? fit-il étouné.

— A propos des paquets de proclamations distribués à la gare, et en particulier de ceux glissés dans les poches de Pankratief et d'Artomof.

— Tu m'as vu?

— Parfaitement, et nous nous reverrons encore Nil Antonotvitch, tu es un brave.

Il lui serra la main en rougissant.

— Frères et sœurs, la séance est ouverte, fit le président. Voici un pli qui m'a été remis, il ne m'est pas permis, vous le savez, de vous dire par qui, mais vous pouvez reconnaître le cachet, ajouta-t-il, en passant à Nadiége la lettre fermée, scellée d'un cachet, représentant deux poignards en croix, surmontés d'un niveau autour duquel on lisait: Comité directeur de Saint-Pétersbourg.

Le secrétaire fit circuler la lettre sous les yeux de l'assemblée.

— Quelqu'un de vous a-t-il des doutes?

— Personne, ouvre, ouvre.

Le président rompit le sceau, et retira trois ou quatre feuilles de l'enveloppe, chacune d'elles portait son numéro.

— Commençons par le numéro 1, fit-il, c'est un résumé de la correspondance étrangère: A Genève, nos amis s'occupent de nous, des ballots de brochures nihilistes et de proclamations ont été adressées au comité.

— Qui ne les recevra pas, dit une voix.

— Qui les a reçues par l'intermédiaire d'une dame de la cour, assez haut placée pour que ses bagages ne soient pas visités à la douane de Saint-Pétersbourg; du reste, l'eussent-ils été, le résultat serait le même, nous avons des amis dans l'administration.

— Bravo! cria-t-on de toutes parts.

— A Paris, un journal répandu embrasse notre cause avec ardeur et a promis de publier tous les documents que nous enverrons; un comité révolutionnaire, formé par l'initiative de quelques chefs de la libre-pensée, se mettra en rapport avec tous nos nationaux de France, pour les aider de ses lumières, et enverra des émissaires en Pologne, en Prusse, en Autriche, en Russie, pour favoriser nos projets. De Londres, une caisse de projectiles explosibles, d'une grande puissance et d'invention nouvelle, est également parvenue au comité directeur de Moscou; une seconde caisse nous arrivera, par l'intermédiaire d'un courrier de l'ambassade anglaise, sur la prudence et la fidélité duquel on peut compter. Une association secrète vient de se fonder à Vienne, où elle publie un journal clandestin en langue russe. A Berlin, un de nos émissaires, trop confiant, a été arrêté, mais a eu le temps de brûler des papiers compromettants.

Le no 3 était consacré aux affaires intérieures. D'après ce rapport, la secte s'étendait rapidement sur tous les points de l'empire; l'armée, le sénat, la magistrature, le clergé, la police même, fortement travaillée, penchaient vers les idées nouvelles; de l'ère de la théorie, on entrait dans celle de l'action; la pièce se terminait par ces mots: Courage et prudence, de la discipline surtout, et la victoire nous est assurée.

Ce n'était pas sans motifs que le numéro 3, le plus important, avait été réservé pour la fin, il s'agissait d'un coup d'audace et les deux premiers documents n'avaient d'autre but que de raffermir les pusillanimes.

— Frères, fit le président, en se levant et avec un geste solennel, notre comité vous disait tout à l'heure, par ma voix, nous arrivons à l'ère de l'action, moi je vous dis elle est arrivée, il est temps de frapper un grand coup, un coup qui aura un retentissement immense. Véra Sassoulitch, l'héroïque jeune fille qui a osé braver la tyrannie, en déchargeant son revolver sur le sbire général Trépof, va, après une détention, comparaître devant ses juges; tout est disposé par nos oppresseurs pour obtenir une condamnation inique, qui glace d'épouvante ceux d'entre nous qu'entraînerait son généreux exemple. Voilà ce que veulent nos bourreaux. Leur but ne sera pas atteint.

(*A suivre.*)

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

La reine de Taïti à l'Elysée

Paris, 5 mars.

Hier, à cinq heures de l'après-midi, la reine de Taïti est allée à l'Elysée rendre visite au président de la République.

Suivant le désir exprimé par la reine, qui est arrivée en landau, la réception a eu lieu sans aucun apparat. M. le commandat Fayet attendait la visiteuse sur le perron du palais et lui a offert le bras pour la conduire dans les appartements présidentiels, où elle a été reçue par M. et Mme Grévy.

L'entrevue a duré un peu plus d'un quart d'heure.

Le prince Napoléon, le prince Victor et la princesse Clotilde

Paris, 5 mars.

On lit dans le *Figaro:*

« Plusieurs journaux annonçaient hier que le prince Napoléon avait quitté Paris avec son fils le prince Victor, appelé à Montcalieri, auprès de la princesse Clotilde, tombée, disait-on, dangereusement malade.

» Informations prises, il n'y a absolument rien de vrai dans ces nouvelles. Le prince Napoléon et son fils sont toujours à Paris et ne songent nullement à partir. Quant à la princesse Clotilde, elle continue à être en excellente santé. »

Egypte et Soudan

Souakim, 5 mars.

Des nouvelles de Yeddah annoncent que le gouvernement turc a défendu aux marchands de Yeddah d'importer des marchandises à Souakim sous peine de trois ans d'emprisonnement.

Le retour des troupes est attendu journellement. De nombreux rebelles sont rassemblés à environ sept milles de Souakim. Les tribus amies ne sont pas encore arrivées ici. Osman-Digma les persécute autant que possible pour les forcer à se ranger de son côté.

L'agitation en Crète

Londres, 5 mars.

Les journaux anglais publient la dépêche suivante:

« Syra, 4 mars.

» La Porte désavoue officiellement la nomination d'Hali-Rifa comme gouverneur de la Crète, et déclare que les questions se rattachant à cette île sont l'objet de la considération du gouvernement. Conséquemment, l'émotion dans l'île diminue et les chrétiens attendent les nouvelles décisions que prendra la Porte. »

L'Angleterre et les Etats-Unis

Londres, 5 mars.

L'opinion commence à prendre de la consistance que les relations amicales des Etats-Unis avec l'Angleterre courraient de graves dangers si le Congrès n'interdit pas par une législation spéciale, l'exportation des matières explosives.

JOURNAUX DU MATIN

Paris, le 5 mars 1884.

Le *Journal des Débats*, sous la signature de M. Léon Say, estime que si la commission de l'assiette des impôts réussissait à faire accepter ses propositions, elle ruinerait les impôts directs dans l'esprit des populations et ferait naître un mouvement politique dont ni la République ni la France ne profiteraient, bien au contraire.

Le *Soleil* déclare que la nomination des instituteurs par le préfet aura pour inévitable résultat de faire du corps enseignant du premier degré une milice plus policique qu'universitaire et qui infusera aux élèves l'esprit de parti et le culte du matérialisme.

La *Vérité* estime qu'à la suite du rapprochement fait entre la Russie et l'Allemagne, il serait urgent que nous eussions un ministre bien au courant de toutes les roueries et des mystères des chancelleries. M. Ferry, dit-elle, ne connaît rien en dehors des intrigues des couloirs et cela ne suffit pas pour répondre des destinées d'un pays comme la France.

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et PAR FIL SPÉCIAL)

Réception chez M. le comte de Paris

Paris, 5 mars.

M. le comte de Paris a donné hier un grand dîner auquel étaient invités, outre les personnes attachées à la maison du prince, un certain nombre de personnages politiques.

Dans la journée, M. le comte de Paris avait reçu plusieurs notabilités du parti royaliste. Il s'est entretenu avec elles de l'action par les comités et par la presse: il a recommandé le respect le plus absolu de la légalité.

M. le comte de Paris part ce soir pour Cannes avec deux de ses secrétaires — Mme la comtesse de Paris sera accompagnée de deux dames d'honneur: Mme la duchesse de Mahon et Mme de Butler.

La commission des sucres

Paris, 5 mars.

La commission des sucres a nommé M. Ribot président, et M. Robert secrétaire.

La commission a décidé qu'elle entendrait vendredi M. Méline; elle entendra ensuite M. Tirard et les délégués des fabricants de sucre.

Les députés des régions minières

Paris, 5 mars.

Les députés des régions minières se sont réunis sur l'invitation de M. Giard pour échanger leurs vues relativement à son interpellation. Diverses observations ont été présentées: aucune décision n'a été prise.

La mission Brazza

Paris, 5 mars.

Le *Gaulois* publie les nouvelles suivantes du Congo.

Nous ne changeons rien à leur navrante concision:

« L'état sanitaire est mauvais. Le personnel européen, en nombre tout à fait insuffisant, a été surmené de fatigue, ces derniers temps surtout.

» Le changement de saison, qui va incessamment se produire, amènera comme toujours une grande recrudescence dans les fièvres qui sont permanentes sur la côte d'Afrique. Il y a urgence de relever immédiatement la plus grande partie du personnel européen, car avant peu il ne restera plus qu'à le remplacer.

» Les ressources peu considérables fournies par le crédit voté en 1883 sont épuisées depuis longtemps. La mission a dû faire des prodiges d'économie pour arriver à vivre jusqu'à ce jour. Aujourd'hui, c'est la détresse; demain, ce sera un désastre. »

Egypte et Soudan

Londres, 5 mars.

Le *Standard* reçoit une dépêche du Caire annonçant que des révoltes ont éclaté dans les prisons de Zaptiek et de Ghizech. Les meneurs ont été mis aux fers et condamnés au fouet.

La Chlorose et l'Anémie sont heureusement combattues par le sirop régulier du Fer Bravais. Celui-ci redonne au sang appauvri la coloration qu'il a perdue par la maladie.

Dépôt à Roubaix: chez M. Coille, Grand'Place, et dans la plupart des pharmacies. 20324

MÉDECINE. *Maladies de la Gorge, de la Voix, de la Bouche, effets pernicieux causés* par le traitement *mercuriel* et le *tabac.* — Faites usage des **Pastilles de Dethan,** au sel de Berthollet. La boîte, **2 fr. 50.**

Maladies de l'estomac et des Intestins, digestions pénibles, manque d'appétit, aigreurs, renvois, vomissements, diarrhée, coliques, etc. — Faire usage des **Pastilles** et des **Poudres de Paterson,** au bismuth et magnésie. —. Pastille: **2 fr. 50**; Poudres: **5 fr.**

Appauvrissement du sang, faiblesse de tempérament, manque d'appétit, fièvres, maladies nerveuses. — Faire usage du **Vin de Bellini** au quinquina et colombo, *fortifiant, digestif, fébrifuge* et *anti-nerveux,* il est recommandé aux *enfants,* aux *femmes délicates* et aux *personnes affaiblies par l'âge,* la *maladie* ou les *fatigues de toute nature.* La bouteille, **4 fr.**

DETHAN, pharm., 23, rue Baudin, à Paris, et dans les principales pharm. de France.

15,30n.o.—133

PLUS DE BENZINES

Signalons une importante découverte appelée à faire sensation dans l'économie domestique. **La Moréine, sans odeur, incombustible et inaltérable,** enlève radicalement, sans laisser de traces, toutes les taches, même les plus anciennes. Usine J. MORET, 17, rue Richard-Lenoir, Paris. 25f.1,6,11,16ms—20624

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

COMMERCE

BOURSE COMMERCIALE DE PARIS

du mercredi 5 mars 1884

	Cours précéd.	Cours du jour
Huile de colza. — Tendance lourde		
Disponible	75 —	74 50
Avril	75 25	74 75
4 de mai	75 25	75 —
4 derniers	80 —	80 —
Huile de lin		
Disponible	53 75	53 —
Avril	54 25	54 25
4 de mai	56 —	56 50
4 derniers	60 —	60 —
Spiritueux. — Tendance baisse		
Disponible	43 25	43 —
Avril	44 75	43 50
4 de mai	45 25	45 —
4 derniers	46 —	45 75
Stock: 18,725		
Farines 9 marques. — Tendance soutenue.		
Disponible	48 75	48 80
Avril	49 30	49 40
Mai-juin	50 50	50 50
4 de mai	51 50	51 40
Marque Corbeil	56 —	56 —
Circulation: 2,200.		
Blés. — Tendance calme.		
Disponible	23 10	23 25
Avril	23 30	23 40
Mai-juin	24 10	24 25
4 de mai	24 60	24 60

MARCHÉS DE LILLE

5 mars	HUILES l'hectolitre.		GRAINES l'hectolitre.		TOURT les 100 kil.	
	Cours du jr	C. pr.				
Colza	.. ..	77 ..	26 ..	.. ..	20 ..	20 50
Epurée	.. ..	83 ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Œillette b. g.	.. ..	.. ..	26 ..	29 ..	18 ..	.. ..
Lin de pays	.. ..	52 50	20 ..	23 ..	24 75	25 ..
Lin étranger	.. ..	51 ..	19 ..	22 ..	22 50	23 50
Chanvre	.. ..	.. ..	15 ..	17 ..	17 ..	.. ..
Cameline	.. ..	.. ..	16 ..	18 ..	17	18

Marché d'Armentières du 3 mars

	hect.	prix.		hect.	prix.
Blé de semence	..	.. ..	Féveroles	...	.. ..
Froment	24	18 48	Pois	3	23 ..
Blé nouveau	..	.. ..	Avoines	...	.. ..
Haricots	3	32 ..	Seigle	...	.. ..
Fèves	..	.. ..	Orge	...	.. ..

Pommes de terre, 1,200 kilog. à 7 00 les 100 kilog.
Œufs, 5,000 à 9 50 le 100.
Beurre, 1600 kilog. à 3 30 le kilog.
Beurre, 1re qualité, 3 40; 2e qual., 3 30; 3e qual, 3 20.

MARCHÉ D'ANVERS 4 mars

Tous les prix s'entendent en kilos. par 100 francs

PÉTROLE RAFFINÉ (cote officielle).

	Cours précéd.	Cours du jour
Disponible	19 75	19 75
Février	19 75	19 75
Mars	19 75	19 75
Avril	19 75	19 75
Mai	21 ..	20 ..

SAINDOUX. — Marque Wilcox

	Cours précéd.		Cours du jour	
Marque Wilcox, disp.	116 .	116 50	117 ..	118 ..
— Mars	117 .	116 ..	116 50	... ..
— Avril-mai	116 50	.. ..	116 50	116 75

CAFÉS. — Marché calme et sans affaires de première main.

LAINES. — On a vendu 45 balles La Plata suint.

**Marché de Courtrai, du 3